

# LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

ABONNEMENTS

1 an	6 mois	3 mois
fr. 20	11	6
36	19	10

**Rédaction et Expédition**

BUREAUX: Grand'Rue 10, à Fribourg

La Rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.  
Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

BUREAU DES ANNONCES: Grand'Rue, 10, à Fribourg.

Prix de la ligne ou de son espace: 15 cent.

Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées.  
Lettres et argent franco.

**CATHOLIQUES ET CONSERVATEURS**

II

Chacun reconnaît que la *charité* est une des vertus chrétiennes les plus nécessaires, et l'on peut même dire qu'elle est la base du catholicisme. Il nous serait facile de produire de nombreuses déclarations des autorités les plus respectées dans l'Eglise qui démontrent que, sans la charité, on n'est point le disciple de Jésus-Christ.

Seulement, on n'est pas toujours d'accord sur le sens qu'il faut donner au mot de charité et sur les conditions dans lesquelles cette vertu doit être pratiquée. Il y a bien des personnes qui appellent charité je ne sais quel indifférentisme religieux et politique qui fait rester dans l'inaction en présence des atteintes les plus dangereuses portées à l'intégrité de la foi et aux bases essentielles de toute société civilisée.

Un journal répand à côté de vous des doctrines empoisonnées; il dénature les dogmes, il calomnie le clergé, il bafoue les pratiques de la piété chrétienne, il appelle sur l'Eglise et sur ses congrégations religieuses les *mesures arbitraires, la persécution et l'ostracisme*: Faudra-t-il, par crainte de manquer à la charité, laisser ce loup exercer librement ses ravages? Non assurément.

On m'objectera: Ce que vous dites là n'est pas nouveau. Chacun sait qu'il faut haïr les mauvaises doctrines et en empêcher la diffusion. Chacun sait qu'il faut répandre les vérités religieuses et sociales, au risque de déplaire à ceux qui en sont les ennemis. Mais ce qu'il ne faut pas faire, c'est de toucher aux hommes. *Diligite homines, interficite errores*.

L'application de cette maxime est certes désirable, c'est même un des conditions de

la vraie charité. A un regard superficiel elle semble répondre à tous les besoins, donner la solution de toutes les difficultés pratiques. Distinguer entre les erreurs et les hommes qui répandent ces erreurs; combattre les premières sans trêve et sans relâche, ne jamais toucher aux seconds: quoi de plus facile, et n'est-ce pas ainsi qu'il faut entendre la polémique permise au journalisme catholique?

Malheureusement, ici comme dans toutes les choses humaines, il y a loin de la théorie à l'application. Autant il est possible par abstraction, de distinguer entre l'erreur et celui qui la propage, autant cette distinction est difficile, souvent même irréalisable dans la pratique. Voilà un homme qui répand l'erreur par le mensonge et par la calomnie: comment le combattre sans faire ressortir ses impostures et ses diffamations? Donc les coups dont vous frappez les erreurs retomberont sur cet homme. Et si votre charité vous interdit de montrer que cet homme a trompé et calomnié, on peut bien vous porter le défi d'atteindre l'erreur dont il est le héraut.

Autre cas. Voilà un homme qui est imbu de principes impies ou anti sociaux et qui veut arriver au gouvernement du pays. Quel autre moyen avez-vous de défendre la société contre les principes dangereux qu'il appliquerait au pouvoir, sinon de l'empêcher d'atteindre au but de son ambition, et s'il est aux affaires, en travaillant de toutes vos forces à son renversement. Or, en l'empêchant d'arriver ou en lui faisant perdre ses places, vous faites tort incontestablement à cet homme; seulement c'est un tort que la charité bien entendue autorise et même commande. C'est en effet un acte de charité, vis-à-vis d'un homme public, de l'empêcher de faire le mal qu'il ferait s'il en avait les moyens; absolument comme c'est un acte de charité d'arracher de la main d'un assassin l'arme qui lui servirait

à accomplir le crime qui est dans ses desseins.

Nous pourrions citer bien d'autres cas encore où l'application de la maxime: *Diligite homines, interficite errores* est loin d'être chose facile. C'est cependant le principe qui doit diriger la polémique du journaliste catholique, en l'appliquant dans ce sens que le journal ne doit pas avoir d'autre haine que celle de l'erreur; qu'il ne doit pas haïr les personnes, ni se laisser guider dans ses polémiques par des considérations de vengeance ou d'inimitié; que quand la défense des principes religieux et sociaux l'oblige de toucher aux personnes qui les combattent, il doit rester dans la limite de ce qui est vraiment nécessaire, ou du moins utile.

Voilà, croyons-nous, des règles pratiques qui ne seront contredites par aucun homme raisonnable. Il faut ajouter que les journalistes sont des hommes et que dans l'entraînement de la lutte, ils peuvent quelquefois se tromper, dépasser les limites que nous venons d'indiquer. Cela a pu nous arriver plus d'une fois; nous l'avouons en toute franchise et nous le regrettons. Que celui qui est sans péché nous jette la première pierre.

Il y a eu un moment où il était de mode de crier contre les personnalités du N° 10. Des personnalités, nous en avons fait rarement, et seulement lorsque, à tort ou à raison, nous y croyions voir une réelle utilité pour la cause que nous défendons. Si nos adversaires veulent compiler notre collection et examiner les différents cas où nous avons touché aux personnes, il ne nous sera pas difficile d'exposer les motifs qui nous ont fait agir. C'est un contrôle que nous aimerions provoquer. Mais on sera peut-être plus indulgent qu'autrefois envers nous, quand on a soi-même prétendu créer un journal qui ne

ferait jamais de personnalités, et que le journal, à peine né, se jetait sur les personnes comme le renard sur les poules et en faisait sa pâture trois fois par semaine. Ici encore nous n'accusons personne; nous admettons, si l'on veut, que le *Bien public*, dans ses attaques contre certaines personnes n'a pas cru dépasser les limites permises à un journal catholique. Ce sera alors erreur et entraînement plutôt que mauvaise intention. Mais quand on pratique soi-même ainsi la charité, on est mal venu de faire un crime à autrui de manquements certainement moins graves et moins répétés.

**CORRESPONDANCES**

Berne, le 5 août.

D'après un bulletin extraordinaire, lancé ce matin, M. le Dr Joos, membre du conseil national, a déposé le 3 courant à la Chancellerie fédérale 54,021 signatures, demandant la révision de l'art. 39 de la Constitution fédérale et le remplacement de cet article par la prescription suivante:

- « Le droit d'émission de billets de banque ou de bons du trésor est exclusivement réservé à la Confédération.
- « Elle ne peut cependant pas décréter l'acceptation obligatoire de ces billets.
- « Le bénéfice résultant de l'émission des billets de banque ou des bons du trésor sera reparti par voie législative entre la Confédération et les cantons.»

Les signatures se répartissent sur les cantons suivants:  
Zurich, 13,068; Berne, 10,337; Lucerne, 2,279; Uri, 682; Schwyz, 708; Unterwalden, 277; Glaris, 1,422; Zoug, 356; Fribourg, 511; Soleure, 932; Bâle, 950; Schaffhouse, 3,276; Appenzell, 500; St-Gall, 6,786; Grisons, 3,813; Argovie, 2,736; Thurgovie, 1,855; Tessin, 25; Vaud, 503; Valais, 514; Neuchâtel, 2,311; Genève, 180. Total: 54,021.  
Dans cette somme totale sont comprises les signatures déposées du 1<sup>er</sup> au 3 août

ardent désir que de jeter ma fortune à ses pieds. Je remets en tes mains toutes mes espérances.

« LÉVINUS. »

Un éclair de joie brilla sur les traits de Maturus.

C'est bien d'agir ainsi, murmura-t-il, je n'attendais point cela de Lévinus, il a vraiment le cœur généreux; si Albina n'est point touchée de cette persévérance, elle sera bien injuste. Oui, j'appuierai ses desirs, la raison d'ailleurs me le commande, je ne puis laisser ma sœur exposée à souffrir des maux que j'ai attirés sur elle par mon incurie. Chère Albina, si tranquille encore! Ah! je sais que tu pardonneras à ton frère, mais, lui, ne se pardonnera jamais. Pauvre fleur des Gaules! il ne te restera bientôt plus que ta pure couronne de beauté et de vertus, mais elle surpasse tous les biens de Lévinus.

Cependant il y avait à la villa un être intelligent, habile, aveuglément dévoué, et muet: c'était Syphax. Devenu le favori d'Albina, le Numide avait pris ses coudees franches. On le voyait rôder partout, du matin au soir, sans que personne se crût le droit de lui demander où il allait. Comme il ne disait rien à personne, on le croyait inoffensif et stupide et on s'accoutumait à sa présence comme à celle de Viator; mais Syphax entendait tout, comprenait tout, savait tout, et s'il lui plaisait de se taire, il lui plaisait aussi parfois d'agir.

(A suivre.)

56 FEUILLETON DE LA LIBERTÉ.

**LA FLEUR DES GAULES**

ÉPIQUE DU TROISIÈME SIÈCLE APRÈS JÉSUS-CHRIST

PAR H. HOUET

**CHAPITRE V**

LE SCRINIUM

— Non pas! répondit avec une fureur concentrée le grand-prêtre des esprits de l'abîme j'ai reconnu l'ennemi!

Quand l'esclave fut un peu remise de sa terrible frayeur, Maturus dit:

— Je ne te demanderai pas, Blandine, pourquoi tu étais seule ici dans cette sombre allée, quoique j'en eusse le droit, mais j'espère que tu voudras bien répondre avec sincérité à une autre question. Je te jure par tous les dieux que, si c'est un secret, il ne sortira point de ma bouche.

— Je n'ai pas besoin de ce serment pour croire à la parole de Maturus, dit Blandine, je revenais de porter à Vimi un ordre d'Albina lorsqu'un spectacle infernal me frappa d'épouvante, je me cachai sous un sapin et

quand tout me parut achevé, je pris la fuite. Vous savez le reste. Que voulez-vous de plus!

— Une seule chose, Blandine, et je te le demande comme un ami, est-ce toi qui a fait évanouir le spectacle et rompu ce charme, un de plus puissants de la magie?

— Moi? non...  
— Sois sincère, je ne te trahirai pas. Peut-être quelque Dieu plus puissant, invoqué par toi...

— Oui, Maturus, dit la jeune fille avec dignité, j'ai invoqué le Dieu de votre mère, il est le seni Dieu!

Elle le laissa sous l'impression de cette réponse et alla retrouver son amie.

**CHAPITRE VII**

DÉVOUEMENT

Le lendemain Maturus partit dès l'aube, et arriva à Lyon presque en même temps que le jour, il envoya immédiatement un esclave chez Veltius Epagathus avec un billet qui le remerciait de ses offres de service et les acceptait. Quelques heures après l'illustré avocat accourait auprès de Maturus, s'excusant de n'avoir pu venir immédiatement. Veltius se livra à une étude minutieuse pour débrouiller ces affaires embarrassées et mettre un peu de lumière dans ce chaos. Il arriva à la même conclusion que l'édile: l'immense fortune de Maturus avait croulé comme une montagne de sable, à peine si l'on pourrait en recueillir les débris. Quant aux parchemins soustraits, Veltius

1879, au nombre de 400 à 500, suivant l'indication de M. Joos. Ces signatures seront à déduire après vérification. Résumé: l'initiative a abouti et les Chambres suisses doivent être convoquées en session extraordinaire.

## CONFÉDÉRATION

Le Conseil fédéral a été nanti d'un cas assez curieux. Une femme enceinte est accouchée à la gare d'Olten. Les autorités l'ont fait soigner, supposant que la commune lucernoise d'où la malade est ressortissante payerait les frais. Celle-ci, par contre, invoque la loi d'assistance des malades pauvres. Solaire réplique à son tour que cette loi n'est pas applicable aux passants, car alors les grandes stations de chemins de fer seraient placées défavorablement et auraient à soigner beaucoup de malades. La loi, selon Solaire, n'est applicable qu'aux séjournants et établis. L'affaire en est là.

## NOUVELLES DES CANTONS

**Berne.** — On écrit de Bienne au *Genevois* qu'on est surpris de ce que l'autorité bernoise n'ait pas encore prescrit une enquête sérieuse et impartiale sur les causes qui ont amené la catastrophe du *Neptuna*. Ce journal pose à ce propos les questions suivantes:

1° Est-il vrai qu'il existe une loi sur la navigation prescrivant que tout bateau à rames, à voiles ou à vapeur naviguant sur les rivières et les lacs et mis à la disposition du public, doit être muni d'une autorisation de l'Etat, après examen par deux experts et rapport constatant que le bateau offre toutes les sécurités nécessaires?

2° Est-il vrai que, dans le cas particulier, l'autorisation aurait été donnée sans expertise, sans remplir les conditions prescrites par la loi par M. le préfet de Bienne qui se trouve en même temps président de la société du *Neptuna*?

3° Est-il vrai que le 2 juillet, c'est-à-dire trois semaines avant ce terrible malheur, un accident grave avait déjà eu lieu, la machine confiée par la Société à des mains inexpérimentées, ayant été surchauffée et le tuyau du vapeur ayant fait explosion?

Le Comité de la Société et particulièrement son président, M. le préfet, n'ont pu l'ignorer, et par conséquent plus que jamais des mesures de prudence eussent dû être prises à l'égard du *Neptuna*.

— Le Comité de la section bernoise pour la réforme électorale vient d'être composé de MM. le conseiller d'Etat de Steiger, président; Lustenbeger, caissier; Ritter, secrétaire. Les délégués à l'assemblée générale de Lausanne sont MM. de Steiger et Lustenbeger. Ils sont chargés de proposer qu'à l'avenir l'assemblée générale ait lieu chaque année dans une localité différente, et qu'il y ait toujours une conférence publique pour expliquer les avantages de la représentation proportionnelle et gagner des adhérents. Ils proposeront, en outre, d'adopter un système définitif de représentation proportionnelle, afin de pouvoir travailler à la réforme d'une manière uniforme.

— Mardi, vers 3 heures après-midi, pendant un orage assez violent, la foudre est tombée sur la maison de Germain Brahier cultivateur à Cœuve, en pénétrant par une fenêtre dont elle a brisé la vitre. Brahier, qui est horloger et qui travaillait près de la fenêtre, est tombé à la renverse et a été grièvement atteint: tous ses habits sont consumés et il a une épaule fortement brûlée. Sa jeune fille qui travaillait à ses côtés a un pied en partie brûlé. Puis la foudre, trouvant le plancher, est allée frapper la femme de Brahier dont le corps est couvert de graves brûlures depuis les hanches jusqu'aux pieds. Ses habits ont été calcinés en plusieurs endroits. Ces trois personnes qui étaient seules à la maison, ont été comme assommées par la violence du choc; les voisins, apercevant de la fumée, se sont précipités au secours de ces pauvres gens qui n'ont pu reprendre leurs sens qu'après un temps plus ou moins long.

La charpente de l'habitation s'embrasait déjà, mais des voisins ont pu promptement éteindre ce commencement d'incendie qui n'a pas causé de dégâts appréciables.

— Le gouvernement bernois vient d'adresser au Tribunal fédéral le contre-mémoire qu'il oppose au recours de la paroisse catholique de Porrentruy, dans la question de co-jouissance.

C'est M. le conseiller national Brunner,

dont on connaît l'hostilité à l'égard des catholiques, qui est l'avocat du gouvernement. Ce dernier a, par ce choix, donné une mesure exacte de ses sentiments.

**Zurich.** — La société pour la crémation des cadavres a ouvert une souscription d'actions pour la réalisation de son but. La société a besoin d'un capital de 60,000 fr. — Se faire brûler par actions, cela appartenait aux hommes de notre siècle!

**Vaud.** — On annonce qu'une grande réunion de tous les volemeens de la Suisse romande aura lieu dimanche prochain 8 août, à Yverdon.

Organisée par les vélo-clubs de Genève, de Bienne et du Val-de-Travers, qui invitent tous les amateurs à s'y joindre, la fête promet une réussite complète, aussi bien sous le rapport de la participation que sous celui de l'originalité: car c'est musique en tête et étendards au vent que le cortège des vélocipédistes fera son entrée dans la cité vaudoise de Pestalozzi.

Le rendez-vous est fixé à 10 heures du matin, sur la route de Grandson (rue de Neuchâtel).

**Valais.** — Le département fédéral de l'intérieur vient d'adresser au conseil d'Etat une somme de 4781 fr. 60 pour être remise à la commune de Bagnes à litre de subvention pour le digue des torrents de Pro-Frey et de Bruson.

— Le conseil d'Etat a accordé un subside de 500 fr en faveur des victimes de la catastrophe de Remus, canton des Grisons, dont le village a été entièrement détruit par les flammes.

## CANTON DE FRIBOURG

Le *National suisse*, l'un des organes les plus importants du radicalisme avancé, vient de publier l'article suivant:

« Aux élections de dimanche, dans le cercle de la Sarine, le candidat ultramontain, le candidat du gouvernement et du clergé, M. Alfred Reynold, a été nommé député au Grand Conseil par 3011 voix, contre M. Ch. Chardonnens, conservateur patronné par le *Bien public* et appuyé par les radicaux, qui a obtenu 1947 voix. La ville de Fribourg a donné 1126 voix à ce dernier, et 595 seulement à M. Alfred Reynold.

« Le parti ultramontain a triomphé surtout dans les campagnes, grâce aux influences puissantes du gouvernement qui a imposé le candidat que lui avait imposé à lui-même la coterie des libertards défrôqués ou non du N° 10. Les curés ont fait le reste du haut de la chaire, au confessionnal et dans les familles, en prêchant la guerre sainte et proclamant que la religion était en danger.

« On constate dans quelques communes de la campagne un réveil assez accentué dans le sens libéral ou indépendant. Ainsi les voix se balancent à peu près à Corpataux, Ecuwillens, Villars-sur-Glâne. Il y a eu de fortes minorités dans plusieurs autres communes. Enfin le candidat du N° 10 a été battu à plate couture à Grolley, Granges-Paccot, Marly-le-Grand, Pierrafortscha, Noréaz. Ces faits en apparence sans signification, sont assez graves à un certain point de vue; ce sont des symptômes de décadence du régime libertard, la plaie purulente du canton de Fribourg.

« Quand on relit les appel aux campagnes lancés à profusion dans les masses la veille de l'élection, on peut se rendre compte de l'importance qu'attachaient à la victoire les hommes d'église, tuteurs exigeants des hommes d'Etat esclaves de Fribourg. Ceux qui savent lire ont pu débiter cette curieuse prose aux illettrés connus ou non. Il y en avait pour tous les goûts. Nos lecteurs en connaissent un superbe échantillon reproduit dans notre numéro de dimanche. Le lendemain du vote, de la victoire des ignorants et des fanatiques, un bulletin extraordinaire de la *Liberté* et de l'*Ami du Peuple* se terminait par ces mots: « Remercions la Providence, qui veille sur le canton de Fribourg. » Renchérissant sur le texte, le *Chroniqueur* termine un article de circonstance par cette phrase sacramentelle: « La Providence a visiblement protégé notre chère patrie. Qu'elle en soit mille fois bénie! »

« La police et les curés, les agents du N° 10 et ceux de l'Etat vassal ont eu évidemment plus de part que la Providence dans le résultat de la journée du 1<sup>er</sup> août.

« Que les citoyens indépendants du canton de Fribourg, que les radicaux-libéraux ne se découragent pas; qu'ils continuent de lutter visière découverte, flamberge au vent, contre les bataillons de l'éteignoir,

contre les créateurs de l'esclavage politique et social: le succès, un succès inévitable couronnera leurs efforts dans un temps plus rapproché qu'on ne le croit. C'est notre désir et notre ferme espoir. »

Il ne manquait plus que l'intervention du journal de M. Carteret dans les affaires de Fribourg. La feuille radicale jette l'injure au clergé et au peuple de Fribourg; puis elle se promet la victoire du radicalisme dans un avenir prochain:

« Conservateurs et radicaux, dit-elle, tous les hommes clairvoyants, tous les hommes droits s'unissent à Fribourg contre le scandale gouvernemental; l'évêque lui-même reste neutre et refuse son adhésion ouverte aux zéloteurs qui déshonorent sa cause; les bons symtômes s'accumulent; encore quelques défaites comme celle de dimanche, encore quelques années, peut-être quelques mois, et ceux qui auront été à la peine finiront par être à l'honneur. »

Le « scandale gouvernemental » a duré huit ans à Genève et les conséquences n'en sont pas encore réparées. Sans doute, c'est le régime de Carteret qui est le type des gouvernements probes et honnêtes! Il nous semble que certaines gens ne devraient pas oser prononcer le mot de scandale; mais, s'ils le prononcent, ce ne peut-être qu'à l'honneur des hommes et des choses qu'ils prétendent blâmer.

(*Courrier de Genève*).

## Les écoles de Fribourg

Le vendredi 30 juillet a eu lieu dans l'église des RR. PP. Cordeliers la cérémonie de la distribution des prix des écoles primaires de la ville de Fribourg. Nous croyons utile de reproduire en partie l'excellent discours prononcé en cette circonstance par M. le chanoine Schneuwly, directeur des écoles.

« La solennité de la distribution des prix aux élèves des écoles primaires de la ville de Fribourg est chaque année une réjouissance publique à laquelle prennent part les premières autorités de la ville et du canton; les autorités civiles et les autorités religieuses, tous ceux, en général, qui s'intéressent à l'éducation de la jeunesse, au progrès des études, au développement intellectuel et moral de l'enfance.

« Aussi le premier devoir qui m'incombe en ce moment, est de remercier tous ceux qui en ce jour veulent bien nous honorer de leur présence et distribuer aux élèves studieux les récompenses qu'ils ont méritées. C'est le digne couronnement de tout ce que vous avez déjà fait pour nos écoles pendant l'année qui vient de s'écouler, et une preuve de vos bonnes dispositions à notre égard pour l'avenir.

« Je dois remercier aussi les RR. PP. Cordeliers, qui veulent bien chaque année pour cette circonstance mettre si généreusement à notre disposition leur magnifique église. C'est le culte des traditions. Il ne faut pas laisser oublier au peuple fribourgeois que le fondateur de nos écoles, le grand ami et protecteur de l'enfance dont notre pays s'honore était un Père Cordelier dont le nom et les mérites doivent avec ses œuvres passer à la postérité.

« Les écoles primaires de la ville de Fribourg ont été fréquentées cette année par 1003 élèves repartis comme suit: 325 au pensionnat; 124 à l'école de la Neuveville; 130 à l'école de l'Auge, et 392 à l'école des filles.

« De ce nombre 235 ont fréquenté les écoles allemandes: 112 l'école des garçons et 123 celle des filles.

« En jetant un coup d'œil sur la population écolière de chaque classe, nous constatons avec regret dans plusieurs classes un nombre d'élèves trop considérable, et de nouveaux dédoublements, s'il était possible de les obtenir, seraient un bienfait précieux pour le succès de l'enseignement. Je sais bien qu'il est téméraire de ma part et peut-être même audacieux de demander à l'autorité communale de nouveaux sacrifices, après ceux déjà si considérables qu'elle a faits cette année en établissant les écoles de quartiers. Mais nous savons aussi que l'instruction et l'éducation de la jeunesse sont l'objet de sa plus grande sollicitude, que toutes nos suppliques ont toujours été favorablement accueillies, et c'est pourquoi nous ne craignons jamais de l'importuner en lui exposant respectueusement tous nos désirs.

« Si les progrès ont souffert dans quelques classes en luttant contre les obstacles que je viens de signaler, j'ai, par contre, le plaisir de certifier que la discipline et la fréquentation des écoles ont subi cette année une amélioration considérable par la création des écoles de quartiers; et je ne dois pas, en ce jour, passer sous silence un

événement si heureux et si important dans nos annales scolaires.

« Déjà en 1867, l'honorable directeur des écoles primaires disait dans son rapport annuel: Le bâtiment de l'école des garçons est placé à une distance qui paralyse la surveillance; c'est un obstacle sérieux à la discipline de l'école et aux progrès des élèves. Eh bien, aujourd'hui cet obstacle sérieux à la discipline de l'école et aux progrès des élèves a disparu, et les parents ne peuvent plus alléguer la distance pour légitimer les absences de leurs enfants. Aussi ces absences illégitimes, qui naguère encore étaient la grande plaie de nos écoles, un sujet continu de plaintes pour Messieurs les instituteurs et d'amertume pour l'autorité; ces absences illégitimes, qui s'élevaient chaque année à un chiffre tel qu'on ne pouvait le citer sans rougir, ces absences ont tellement diminué qu'il est permis d'espérer, qu'avec un peu de bonne volonté encore de la part de certains parents, le jour n'est pas éloigné où il n'y en aura presque plus.

« Delà il est facile de comprendre qu'avec les écoles de quartiers un changement très heureux et très important s'est opéré dans nos écoles, tant sous le rapport des progrès que sous le rapport de la discipline et de la fréquentation de l'école.

« Ainsi donc, toute crainte étant dissipée au sujet de ces écoles, l'unité étant maintenue dans l'esprit du corps enseignant comme dans l'enseignement lui-même, l'entente étant toujours la même entre les autorités scolaires et les instituteurs, et cette entente facilitée avec les parents, j'estime que tous les amis de l'enfance, qu'elle que soient leurs convictions religieuses et politiques, que tous ceux qui veulent le progrès par l'éducation, que tous ceux qui s'intéressent à l'avenir et au bonheur de la société, à l'honneur et à la gloire du pays, doivent applaudir à cette heureuse réforme, et remercier les autorités qui en ont fait les sacrifices.

« Mais ce n'est pas tout. Pour faciliter la fréquentation de l'école on ne s'est pas contenté d'abréger les distances, de mettre l'école à la portée des enfants, on a fait plus encore. Nous n'avons pas oublié ces paroles de l'Evangile: Vous aurez toujours des pauvres parmi vous. En effet, avec la distance, la misère a toujours été un grand obstacle à la fréquentation de l'école. L'enfant qui souffre de la faim ne peut s'appliquer à l'étude, il est impossible de nourrir l'esprit si le corps ne l'est pas; bien plus, la misère met les parents dans la triste nécessité d'envoyer leurs enfants mendier le pain de la famille au lieu de les envoyer à l'école. Eh bien, pour remédier à ce mal, nous avons cette année encore fait appel à la charité publique et nous avons, durant cet hiver qui fut si rigoureux, distribué 14000 rations de soupe et pour 500 fr. de vêtements.

« Grâce en soit rendue tout d'abord au corps enseignant qui, malgré ses fatigues de chaque jour, n'écoulant que son cœur et son amour pour l'enfance, a bien voulu se charger de la pénible et délicate mission de quêter à domicile. Grâce en soit rendue aussi aux généreux habitants de la ville de Fribourg dont l'incépisable charité nous a permis de soulager tant de familles pauvres en nourrissant et habillant leurs enfants.

Cette charité est sans contredit la plus belle que nous puissions pratiquer puisqu'elle a un double but, celui de nourrir le corps et de nourrir l'esprit, l'âme et l'intelligence de l'enfant.

« Nous avons d'autres progrès encore et non moins importants à vous signaler dans notre enseignement. Tout homme qui s'occupe d'instruction reconnaîtra que, dans une école bien organisée et surtout dans une école d'environ mille élèves répartis en 17 classes, une des conditions essentielles aux progrès des élèves c'est l'unité dans l'enseignement et dans le choix des manuels en usage. C'est pourquoi, avec l'autorisation de la direction de l'Instruction publique et de la Commission des écoles, nous avons introduit cette année dans nos écoles les trois premières parties de la Grammaire Larive et Fleury. Elle se trouve ainsi dans toutes les classes à partir de la première, et de la sorte la langue maternelle est apprise au moyen d'une grammaire et la méthode de l'enseigner est la même pour toutes les classes. Les résultats déjà constatés nous donnent l'assurance qu'on ne pourra plus faire à nos écoles primaires le reproche d'être en souffrance et inférieures, pour la langue française, aux écoles des autres chefs-lieux du canton. Nous avons introduit aussi l'unité d'enseignement pour l'écriture, en adoptant la méthode des cahiers préparés, déjà en usage depuis bien des

années dans presque toutes les écoles primaires de la Suisse romande.

« C'est vous dire, Messieurs, que nous envisageons nos écoles comme susceptibles de perfectionnement, et nous avons certes encore beaucoup à faire pour nous mettre au niveau de ce qui se fait ailleurs. Mais nous ne perdrons pas courage et, comme je l'ai dit, avec le concours si dévoué des autorités et du corps enseignant, chaque année scolaire apportera son tribut de perfectionnements. »

Hier a eu lieu, au Café Moura à Bulle, ainsi que nous l'avions annoncé, la réunion des partisans du *Bien public* dans le district de la Gruyère pour s'organiser en vue des élections de décembre 1881.

L'assemblée était assez nombreuse. M. le député Jaquet et M. le général Castella ont pris la parole et proposé une organisation. On a décidé qu'outre un Comité central, il y aurait des agents dans toutes les communes pour renseigner le dit Comité central. On a enfin voté la création d'un Comité électoral pour le district de la Gruyère.

Nous sommes heureux d'annoncer que cette année, comme les années précédentes, l'ouvrier pour les jeunes filles en vacances, s'ouvrira lundi prochain 9 août, au rez-de-chaussée de l'école de l'Auge. Le conseil communal a bien voulu mettre ce local commode à la disposition de l'ouvrier.

Tous les travaux qui seront exécutés sont destinés aux enfants pauvres; une partie servira de récompense aux jeunes filles qui y auront travaillé; le reste sera distribué aux enfants nécessiteux à l'entrée de l'hiver. C'est donc une bonne œuvre, et nous pensons que les personnes charitables de la ville voudront bien, cette année, continuer leur œuvre traditionnelle, en envoyant du coton, de la laine, du fil, du linge, de vieux habits, etc., en un mot tout ce qui peut être utilisé. Ainsi elles feront un double bien: elles retireront les enfants des dangers du vagabondage et de la paresse, et elles soulageront les pauvres.

Les dons seront reçus à la cure de Saint-Maurice, en l'Auge, ou à l'école.

(Communiqué).

## NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

lettres de Paris

(Correspondance particulière de la Liberté)

Paris, 4 août.

La presse opportuniste est dans le délire, grisée par la « grande victoire du 1<sup>er</sup> août. » Les conservateurs qui disposaient de la majorité dans trente-quatre conseils généraux viennent de la perdre dans dix ou douze. Voilà le fait capital.

Les commentaires vont leur train. Tandis que les journaux opportunistes chantent victoires et que les organes de l'intransigeance élèvent leurs prétentions et leurs revendications sur un ton plus hautain et plus menaçant, la presse timorée du centre gauche nous invite à réfléchir sur l'inanité des espérances que nous nous obstinons à nourrir. Elle fait appel, dans son effarement, aux conservateurs libéraux, pour renforcer l'aile droite « de la grande armée républicaine », pour faire un contre poids salutaire aux idées extrêmes, violentes, oppressives du jacobinisme qui tient déjà le pouvoir.

C'est à se demander franchement, si tous ces gens-là, qui tiennent de près ou de loin à la République actuelle, n'ont pas perdu ce sang-froid qui permet d'envisager avec clairvoyance, et d'apprécier judicieusement un simple fait électoral et ses conséquences naturelles.

Voyons, quel homme politique oserait affirmer que les élections du 1<sup>er</sup> août ont été pour lui une étrange déception ?

Les Chambres sont républicaines: le suffrage universel subit logiquement leur influence et dans les conseils municipaux et dans les assemblées départementales, qui, par leurs attributions, sont placées à l'arrière garde du suffrage universel.

Si, dans le scrutin du 1<sup>er</sup> août, le jeu électoral est varié, les électeurs ne restent-ils pas les mêmes, soumis aux mêmes pressions, aux mêmes entraînements ?

C'est en vain que le gouvernement protesterait contre l'ingérence administrative, contre la candidature officielle. Elle s'étale et s'étend.

Héritier des prétentions et des vices de l'Empire, le régime actuel considère comme suspect le contrôle et la liberté.

Toutefois le procédé électoral de l'opportunisme diffère du procédé impérial. Aujourd'hui, dans l'arène électorale, on voit peu ou point descendre l'agent du pouvoir; le préfet et le sous-préfet, dont les rôles sont fort amoindris, s'effacent. Ils laissent toute latitude aux représentants du département pour faire monvair, dans l'intérêt de leurs amis, les ressorts de l'administration.

C'est ainsi que la candidature officielle est pratiquée directement par ceux qui sont appelés à en bénéficier, par les membres de cette coalition des 363, instruments dociles de la politique opportuniste; d'un pouvoir occulte qui se dérobe à toute responsabilité et domine l'Etat.

Que les républicains de tout acabit célèbrent donc avec un fol enthousiasme leur grande victoire électorale. Nous, catholiques, nous devons traiter avec un égal dédain les criaileries des uns et les avances des autres. La force brutale du nombre soumise aux influences des maîtres du pouvoir ne peut abattre notre énergie et notre confiance, en la vitalité, en la grandeur de nos principes religieux et politiques. Le scrutin du 1<sup>er</sup> août ne nous a causé aucune déception. Tout au contraire, plusieurs journaux de gauche ont l'impartialité de constater que les royalistes se sont maintenus dans les positions qu'ils avaient conquises en 1874.

Le groupe des bonapartistes et les partisans du centre gauche, en tête le général Chanzy, autrefois président de cette fraction parlementaire, aujourd'hui sénateur et ambassadeur, ont à supporter presque tout le poids de la défaite. L'intransigeance seule gagne du terrain; le jacobinisme de l'Union républicaine et le socialisme de l'extrême gauche triomphent avec des majorités relatives qui ne représentent en réalité que des minorités!

Une seule fois, le suffrage universel, dégagé de toutes entraves, a manifesté librement, spontanément sa volonté, parce qu'il n'avait point à subir l'influence du pouvoir qui n'existait pas, la pression impudente ou occulte, directe ou indirecte d'un gouvernement. C'était en 1871.

La France entière, éclairée par de douloureuses infortunes, acclama, ce jour-là, les partisans déclarés de la monarchie nationale. Sans les intrigues du parlementarisme, sans l'immense ambition de M. Thiers qui détourna, à son profit personnel, cette éclatante, magnifique manifestation monarchique, la France revoyait les plus beaux jours de son royaume séculaire.

En dehors des élections de février 1871, aucune épreuve électorale n'a jamais été faite avec pleine liberté, avec impartiale équité. Qui oserait loyalement, sérieusement le contester ?

Mais, comme le fait judicieusement remarquer l'Union, on veut un plébiscite: il y a donc un César d'aventure à couronner. Quelle que soit leur taille, les Césars paient les plébiscites avec l'or et le sang de la France. Laissons donc nos adversaires à ces enivrants plébiscitaires qui mènent fatalement au même but tous les régimes assez orgueilleux pour s'y livrer !

**France.** — Les radicaux poussent l'opportunisme à profiter de ses derniers succès électoraux pour marcher en avant.

On lit dans la Justice :  
« Tout le monde pouvait prévoir qu'une heure viendrait où les haines contre la République seraient réduites à l'impuissance complète; où l'on n'aurait plus à s'occuper de défendre le régime démocratique, mais de l'organiser; où la question se poserait, non entre ses ennemis et ses amis, mais entre les diverses façons de le comprendre. Cette heure est venue: c'est, pour nous, la grande signification des dernières élections. Avec la meilleure volonté du monde, il est impossible de prendre au sérieux les débris de l'ordre moral. Il ne reste plus de prétexte pour ne pas déduire toutes les conséquences de la République, et pour ajourner les réformes qui en sont inséparables. »

« C'est ainsi que les élections départementales ont déblayé le terrain des élections politiques. »

— Il se confirme que M. Desprez, ambassadeur près le Vatican, prend un congé de trois semaines pour cause de santé.

L'Univers déclare inexact le bruit d'une rupture des relations de la France avec le Vatican.

**Angleterre.** — Le dernier bulletin de la santé de M. Gladstone, daté du 4, de

9 heures du matin, constate que le malade a passé une bonne nuit. La congestion pulmonaire a cessé. La fièvre a disparu. Néanmoins, le marquis de Hartington ne croit pas que M. Gladstone puisse assister aux séances avant longtemps; en conséquence il demande à M. Bourke, de ne pas ajourner plus longtemps des explications qu'il veut donner sur une dépêche que le gouvernement français aurait adressé au gouvernement anglais, relativement à la convention anglo-turque, dépêche à laquelle il a été fait allusion dans la séance du 23 juillet.

— M. Gladstone va décidément mieux. La fièvre diminue.

La Chambre des lords a rejeté par 282 voix contre 51 le bill de compensation en faveur des fermiers irlandais.

On mande de Caboul que le général Roberts, avec 10,000 hommes, marche au secours de Candahar.

**Allemagne.** — Nous avons rapporté d'après les journaux allemands la nouvelle que, dans l'incendie qui a dévoré les manuscrits de Mosen, on avait à regretter la perte de plusieurs *codex* de la bibliothèque vaticane, prêtés au professeur allemand par l'entremise du cardinal Hergenrether.

Nous sommes heureux de pouvoir affirmer aujourd'hui que la nouvelle était dénuée de tout fondement.

— La question des impôts continue à préoccuper l'opinion allemande. Les tarifs protecteurs ne semblent pas avoir produit ce qu'on attendait. Ils ont au contraire créé un sentiment de mécontentement qui semble général.

Nous lisons à ce sujet dans la *Vossische Zeitung* :

« Les bienfaits de la réforme opérée par le prince Bismarck en matière de douane et d'impôts, reçoivent dès aujourd'hui, par le fait de la publication des rapports annuels des chambres de commerce, un commentaire significatif. Nous avons déjà eu l'occasion de constater la gravité du dommage subi par un grand nombre de branches de production qui comptent parmi les plus importantes. »

« Les protectionnistes nous objectaient que les plaintes formulées n'émanaient guère que des villes maritimes et de certaines places centrales. Or, nous avons sous les yeux le rapport d'une chambre de commerce et d'industrie qui appartient à une région très-industrielle, nous voulons parler de la Franconie centrale, et le tableau n'est pas plus rassurant que ce que nous savions déjà. Ainsi l'industrie des crayons, la broserie, la fabrication des cordes et des fils d'acier, celles des veilles, etc., ont déjà subi un préjudice incalculable par suite des représailles de l'étranger. »

« C'est avec un vif regret que la Chambre de commerce de Franconie envisage l'application de la nouvelle politique économique si improprement appelée nationale. On voit que ces doléances concordent exactement avec celles des autres Chambres de commerce. »

« Enfin les journaux allemands disent que le chancelier travaille, à Friedrichsruhe, avec une grande ardeur, au plan de réforme des impôts qui devra être soumis au Parlement. Ces jours derniers, il a eu à ce sujet une longue conférence avec M. Biller, ministre des finances, qui était venu le voir. Le prince de Bismarck défendra lui-même son projet. Le Parlement sera invité à voter un certain nombre d'impôts, afin que les Chambres législatives des différents Etats confédérés puissent adopter des dégrèvements et qu'une partie du produit de l'impôt foncier puisse être versée dans les caisses communales. »

**Turquie.** — On écrit de Constantinople, à la date du 27 juillet, qu'un incident encore peu connu a contribué à raffermir les gens de la Porte dans leurs résolutions belliqueuses. Les nombreux Valaques qui habitent la Thessalie, et surtout les versants orientaux du Pinde, ont pris tout récemment une grave résolution. Les persécutions dirigées par le clergé phanariote contre leur nationalité, leur clergé et leurs écoles ont inspiré aux Valaques une haine profonde contre les Grecs. Déjà, en 1867, ce furent les Valaques qui réprimèrent eux-mêmes les premières tentatives insurrectionnelles des Grecs de la Thessalie. Les récents événements les ont mis dans la nécessité de prendre une attitude. Il y a quelques semaines déjà, le principal agent de la propagande valaque, Apostol Margarit, homme actif et intelligent, est allé à Constantinople et a eu de nombreuses entretiens avec Kadri Pacha et Abeddin Pacha; après quoi il est reparti pour Trikala et Metzovo. Les notables valaques se sont

réunis pour entendre les nouvelles que Margarit apportait de Constantinople. Ils ont longtemps délibéré et finalement résolu de faire cause commune avec les Albanais. Des lettres de Thessalie parvenues ici annoncent que cette résolution est inébranlable et qu'elle va bientôt se traduire par des faits. Les Albanais ont des armes pour tous les ennemis des Grecs, pour les Valaques surtout.

— La note collective des ambassadeurs concernant le Monténégro a été signée mardi matin et remise le jour même à Abeddin pacha par M. de Hatzfeld.

La note donne au gouvernement turc trois semaines pour appliquer la convention du 12 avril avec le Monténégro. Si la Turquie ne s'exécute pas dans le délai accordé, elle serait invitée à se joindre aux puissances pour remettre Dulcigno au Monténégro.

**Etats-Unis.** — On télégraphie de New-York à la date du 1<sup>er</sup> août :

Le docteur Tanner vient d'entrer dans son trente-cinquième jour de jeûne; il pèse encore 126 livres et demie; son pouls marque 75 pulsations, et la température de son corps se maintient à 37 degrés centigrades. Il a donné, hier, au dynamomètre un coup de poing marquant 85 kilogrammes.

Il continue à bûre de l'eau gazeuse et de l'eau de source ordinaire, fait ses promenades de chaque jour en voiture, répond aux lettres qu'il reçoit.

Les dames lui envoient des bouquets, et il cause volontiers avec les reporters de journaux qui lui plaisent.

Il est sûr maintenant d'arriver sans encombre à son quarantième jour de jeûne. Ses traits sont défaits et il a beaucoup pâli; mais depuis qu'il boit de l'eau, c'est-à-dire depuis le seizième jour de jeûne, son état nerveux a disparu, son caractère est devenu très socialement, et nul ne doute à présent du succès définitif de son audacieuse expérience.

Georges BELL.

**Amérique du Sud.** — Voici le bulletin reçu à Arequipa le 2 juillet sur la défaite essuyée par l'armée péruvienne sous les murs de Tacna.

22 juin.

Préfet à Arequipa.

Le combat général commença à 9 h. 30 du matin et finit à 3 heures du soir. L'ennemi (les Chiliens) présentait un front de 22,000 hommes et 90 pièces d'artillerie contre 8000 hommes qui composaient notre armée (Péruviens). Bien que tous les bataillons péruviens se soient conduits héroïquement, ils ne purent que succomber sous le nombre. Le général Montero est à Tarata avec ce qui reste de notre armée. L'armée bolivienne a perdu le général Perez et le colonel Cancacho.

Signé VILLENA.

— Les conditions de paix que les vainqueurs chiliens ont l'intention d'imposer au Pérou et à la Bolivie portent: « 1<sup>o</sup> Que le Pérou et la Bolivie reconnaissent la souveraineté du Chili sur le territoire conquis au Nord de la province de Moquegua. Le Chili se réserve de céder à la Bolivie, en vertu d'un pacte spécial, le territoire qui formait précédemment les provinces de Moquegua, Tacna et Arica. — 2<sup>o</sup> Le Pérou livrera au Chili les deux monitors *Manco Capac* et *Atahualpa*, toute l'artillerie du Callao et rasera les fortifications de cette place. »

Le Pérou s'engage à ne pas augmenter sa marine de guerre durant 20 ans et à ne pas reconstruire les fortifications du Callao.

**Afghanistan.** — Un télégramme de Candahar donne les détails suivants sur la bataille du 27 juillet.

La bataille a eu lieu près des montagnes de Kushki-Nakhud, à environ 30 milles de Candahar, où les troupes d'Ayoub-Khan avaient pris position. Le général Burrows fit commencer l'attaque par l'artillerie et la cavalerie. L'armée entière des afghans se présenta bientôt; les afghans étaient au nombre d'environ 12,000. Jusqu'à une heure, la bataille fut limitée à un combat d'artillerie, dans lequel le feu de l'ennemi fut si bien dirigé, que la supériorité des armes anglaises disparaissait. La cavalerie afghane attaqua simultanément la gauche et le centre anglais. L'infanterie indigène se jeta sur le 66<sup>e</sup> régiment, abandonnant deux canons.

A partir de ce moment, malgré les efforts du général Burrows, l'infanterie anglaise continua à perdre du terrain et finit par être séparée de la cavalerie et de l'artillerie. Le général Burrows réussit enfin à reporter l'infanterie sur la ligne de retraite. Les afghans poursuivirent les anglais assez mollement jusqu'à 10 milles de Candahar.

VARIÉTÉS

On écrit de Paris :

Tandis que nos évêques et nos communautés religieuses sont, en France, soumis à la plus solte et à la plus inique des persécutions, leurs ennemis sont obligés de constater les services rendus à notre pays et à la science par l'épiscopat et les moines. Déjà je vous ai signalé les aveux faits par les correspondants du *Journal des Débats*.

Dans le compte-rendu officiel de la séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres du 31 juillet, on lit :

M. Léon Renier. Je demande de nouveau la parole pour porter à la connaissance de l'Académie des faits qui sans doute éveilleront sa sollicitude et ne peuvent manquer de provoquer son intérêt.

J'ai reçu ce matin la visite de Mgr de Lavignerie, archevêque d'Alger, qui m'a entretenu de tout ce que les PP. de saint-Louis, établis à Carthage, notamment le P. Delattre, ont fait dans ces derniers temps pour favoriser les branches d'études qui nous sont propres. Ils ont commencé avec le plus grand succès des fouilles dans un cimetière romain qui n'avait jamais été exploré et où les urnes et les épitaphes sont encore à la place primitive; dans ce lieu ont déjà été recueillies plus de cent inscriptions, d'un caractère plus ou moins commun et qui ont une grande valeur au point de vue de l'épigraphie et de l'histoire. L'Académie comprendra que je puis avoir des motifs de ne pas préciser davantage. M. le ministre de l'Instruction publique (Mgr de Lavignerie me l'a affirmé) trouvera auprès des PP. de saint-Louis de Carthage les plus grandes facilités pour obtenir d'eux que leur trésor épigraphique soit envoyé en France et que leurs explorations, si fructueusement commencées, se continuent. Ils sont également disposés à nous remettre l'original de l'inscription de Souk-el-Kmis, dont vous avez pu apprécier l'importance.

Il y a une circonstance qui rend les recherches des PP. de Saint-Louis particulièrement faciles et efficaces. Le dévouement, avec lequel ils se consacrent à soulager les misères et les maladies des habitants du pays, leur a créé un véritable prestige de vénération. Les indigènes n'épargnent rien à l'occasion pour témoigner aux PP. de Saint-Louis leur reconnaissance; et c'est ainsi qu'en mettant au service de l'archéologie l'influence que leur assure la charité, ces religieux servent la science et honorent notre pays.

Je demande que notre secrétaire perpétuel veuille bien, au nom de la compagnie, écrire à M. le ministre pour le prier de s'entendre avec les PP. de Saint-Louis au sujet de l'acquisition des inscriptions, qui sont précieuses, et de la continuation des fouilles, qui est extrêmement désirable.

M. Ernest Desjardins appuie la proposition.

M. Egger. Permettez-moi de rappeler que Mgr de Lavignerie est docteur de la faculté des lettres de Paris.

M. Léon Renier. Est un élève de M. Leclère.

M. Varet de Courteille, président. Le bureau est heureux de déférer au vœu de l'Académie, exprimé avec tant d'autorité par M. Léon Renier. Il sera écrit à M. le ministre dans le sens indiqué.

Petite poste.

M. S. H. à L. — Affaire en règle.  
P. M. L. à P. (France) — Pas compris indiscretion. Merci quand même. Retour heureux. Lettres m'ont rejoint et ont été bien accueillies.

M. SOUSSENS, Rédacteur.

Les annonces de l'extérieur du canton sont reçues par l'AGENCE HAASENSTEIN & VOGLER, à Fribourg.

Pour cause d'agrandissement

La Lithographie Lang et C<sup>ie</sup>

est transférée dès ce jour

au bas de la Grand'Rue, N° 29

(ancienne imprimerie Biemann)

Spécialité pour hôtels, bureaux, administrations et maisons de commerce.

Impressions en tous genres. — Enveloppes en gros.

Fabrique de registres.

(252)

12 Récompenses  
DONT TROIS A L'EXPOSITION DE PARIS 1878

ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

BIEN SUPERIEUR A TOUS LES PRODUITS SIMILAIRES

40 ANS DE SUCCÈS

Infaillible contre les indigestions, maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête; excellent pour la toilette, la bouche et les dents. Indispensable PENDANT LES CHALEURS.

Fabrique à Lyon, 9, cours d'Herbouville.

Dépôt dans les principales pharmacies, drogueries, parfumeries, épicerie fines. — Se méfier des imitations. (H 4560 X) (178)

Lots de la ville de Fribourg

On trouve à la Caisse d'amortissement

et chez toutes ses Agences

des lots de la ville de Fribourg

aux prix de fr. 12 avec une remise sur de fortes demandes

Tirage des séries au 14 août 1880

Primes principales :

1 lot de	fr.	20,000
1 » »	»	2,000
5 » »	fr.	1000 » 5,000
5 » »	»	400 » 2,000

(238)

La Direction.

CATECHISME TOUT EN HISTOIRE

OU

Le Catechisme du Concile de Trente

expliqué par des faits puisés dans l'histoire du passé et dans les écrits contemporains

Par l'abbé C. POUSSIN

Ouvrage en 4 volumes in-12. Prix : 12 fr.

**NOUVELLE ENCRE**  
J. GARDOT A DIJON

NOIRE EN ECRIVANT  
N'ÉPAISSANT PAS  
N'OXYDANT PAS  
LES PLUMES

VIOLET NOIR COMMUNICATIF  
COPIANT MÊME  
PLUSIEURS MOIS  
APRÈS ÉCRITURE

CHEZ TOUS LES  
PAPETERIES DE FRANCE  
ET DE L'ÉTRANGER

A PARIS  
DÉPÔT SPÉCIAL  
N. DES PETITES-ÉCOLES

**LA MEILLEURE DES ENCRE**

M. BUGNON Chirurgien Dentist à Fribourg sera à Romont Hôtel du Cerf, mercredi 11, à Bulle Hôtel du Cheval Blanc, jeudi 12 août. (254)

Hôtel de la Tête-Noire

rue de Lausanne, à Fribourg.

Depuis le 16 juillet, cet établissement est desservi par son nouveau propriétaire soussigné, qui se recommande à son ancienne et bonne clientèle de la ville et de la campagne.

Excellente consommation. — Logements. — Écuries. — Les écuries seront soignées par François Péroulaz, ancien domestique de l'hôtel des Bouchers. Prix très modérés.

Antonin Brugger, du Lion d'Or.

(239)

A LOUER une belle boulangerie, bien achalandée, dans un quartier populaire.

S'adresser au bureau de la feuille qui indiquera. (256)

Le soussigné aise l'honorable public qu'il vient de s'établir comme coiffeur, rue des Epouses, 143; il se recommande à toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. (255) Pierre Zurkinden.

NOUVELLES

Le bouquet de lin, par V. VATIER. Prix : 3 fr.

Le dernier des Trémolin, par Edouard DRUMONT. Prix : 3 fr.

Histoire d'une vocation (M<sup>me</sup> Nicanora Izard), par le R. Père LESCEUR, prêtre de l'Oratoire. Prix : 3 fr.

Le régiment des géants, par Paul Féval. Prix : 3 fr.

Chouans et Bleus, par Paul Féval. Prix : 3 fr.

Le conseil de fabrique de Buzeville, par Jean GRANGE. Prix : 50 c.

La belle étoile, par Paul Féval. Prix : 3 fr.

Les Chantenay, par André BARBES. Prix : 3 fr.

Le bûcheron de Longchaumois, par M<sup>me</sup> Louise de B..., née de Beauchesne. Prix : 3 fr.

En vente à l'Imprimerie catholique.

BOURSE DE GENEVE DU 5 AOUT

FONDS D'ETATS				ACTIONS			
COMPTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE	COMPTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE
8 0/0 Genevois . . . . .	—	93	93 1/2	Suisse-Occidentale . . . . .	130	131	130
4 1/2 Fédéral 1867 . . . . .	99 3/5	99 1/4	99 3/8	privilegiées . . . . .	478	—	477
1871 . . . . .	103 1/2	103 1/2	103 5/8	Central-Suisse . . . . .	—	390	388
5 0/0 Italien . . . . .	83 50	83 20	83 30	Nord-Est Suisse . . . . .	245	245	240
5 0/0 Valais . . . . .	—	1030	—	privilegiées . . . . .	460	457	456
				Union Suisse . . . . .	—	157	156
				Saint-Gothard . . . . .	—	—	305
				Union privilegiées . . . . .	—	383	380
				Comptoir d'escompte . . . . .	—	—	630
				Banque du commerce . . . . .	—	—	1320
				de Genève . . . . .	—	—	550
				de Fédérale . . . . .	—	—	447
				Société suisse des chemins de fer	631	630	630
				Banque des chemins de fer	—	6465	6450
				de Paris et Pays-Bas . . . . .	1052	1055	1052
				Crédit Lyonnais . . . . .	920	—	925
				Association financière genevoise . . . . .	—	—	—
				Omnium genevois . . . . .	—	—	1205
				Basler Bankverein . . . . .	—	716	717
				Industrie genevoise du gaz . . . . .	—	—	795
				belge du gaz . . . . .	—	—	510
				Gaz de Genève . . . . .	—	—	592
				Marseille . . . . .	730	—	727
				Appareillage, Gaz et Eau	—	—	—
				Tabacs italiens . . . . .	—	—	—

BOURSE DE PARIS

4 août	AU COMPTANT	5 août
97 7/8	Consolidés . . . . .	97 9/8
85 20	8 0/0 Français . . . . .	85 20
118 80	5 0/0 id. . . . .	118 90
117 50	Or, à New-York . . . . .	—
	Argent à Londres . . . . .	117 50
	A TERME	
85 22	8 0/0 Français . . . . .	85 45
118 97	5 0/0 id. . . . .	119 07
83 57	5 0/0 Italien . . . . .	84 55
—	3 0/0 Anglais . . . . .	—
9 57	5 0/0 Turc . . . . .	9 70
—	5 0/0 Russe 1877 . . . . .	—
75 42	4 0/0 Autrichien . . . . .	76 —
1055 —	Banque de Paris . . . . .	1072 50
935 —	Crédit Lyonnais . . . . .	936 25
616 25	Mobilier français . . . . .	617 50
1270 —	Crédit foncier . . . . .	1275 —
560 50	Mobilier espagnol . . . . .	567 50
598 75	Autrichiens . . . . .	1330 —
1325 —	Gaz Parisien . . . . .	1325 —
1238 75	Suez . . . . .	1225 —